

n°134 - MAI 2023

Mardeuil

Actu'

www.commune-de-mardeuil.com

Réunion publique de mi-mandat à la salle des fêtes
le 16 MAI à 18h

BUDGET PRIMITIF 2023

- Actions sur les recettes :**
Hausse des Taux pour éviter l'emprunt et l'endettement,
- Actions sur les dépenses :**
limitation des projets

Emplois saisonnier : candidatez !





6 Janvier :
Galette du Club Loisirs et Amitiés
Rentrée vœux pour le club, environ 99% des adhérents étaient présents



1er Mars : Le service de pizzas, proposé via le distributeur Av. Paul LANGEVIN n'est plus seul, il dispose à présent de boissons ...

Pavoisement de la rue du 19 mars 1962 :
Devoir de mémoire, cette date permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.



21 Janvier : St Vincent fêté avec les vignerons, les élus, l'Harmonie de Mardeuil et la population, avant la remise de prix et diplômes à la Coopérative Beaumont des Crayères



24 Janvier : Séance théâtre pour nos jeunes du centre de loisirs, sous la houlette de Betty, notamment, et le sérieux de ces « apprentis acteurs ». Une salle copieusement remplie, un jeu de scène abouti, BRAVO !





ÉDITO DU MAIRE

Trois ans après le début de notre mandat, personne n'aurait prédit de tels événements, personne n'aurait imaginé vivre de tels moments de privation de liberté, de contestations, et de violences. La démocratie nécessite participation et adhésion, elle nécessite aussi de respecter chacun et de prendre ses responsabilités.

Personne n'a le monopole des sujets qui fédèrent, des explications sont indispensables pour en expliquer les contours, pour en justifier les actions et pour être au cœur des citoyens. Chaque réforme déclenche les passions, certains s'en servent pour semer le chaos, ce n'est pas acceptable.

Le droit apporte des réponses, mais le jeu est de faire comme on veut, en s'affranchissant des règles les plus élémentaires : incivilités, loi du talion, chacun scrute les réseaux dits « sociaux » pour obtenir du buzz, pour semer la zizanie.

L'inclusion de la population doit être réelle. Le rôle d'élu impose d'aimer les gens, et dieu sait que des questions, on s'en pose, que des doutes, nous en avons ...

Il est plus facile d'être spectateur qu'acteur, il est plus facile d'être donneur de leçons que décideur.

Pour autant, nombre de nos projets se sont réalisés ou sont sur le point de l'être.

Les buts poursuivis : l'attractivité du territoire, le bien-être des habitants et les services à la population. De beaux projets nous attendent pour tendre vers ces objectifs, la fin du mandat s'annonce tout aussi dense. Assumer notre rôle dans la communauté d'agglomération d'Épernay est également un enjeu.

L'humilité n'empêche pas l'ambition, connaître ses possibilités est une force.

Soucieux d'entretenir le lien qui nous unis, et afin de pouvoir échanger avec vous, une **réunion publique à laquelle chacune et chacun d'entre vous est invité aura lieu le mardi 16 mai à 18h à la salle des fêtes**. Je vous y espère en nombre, pour évoquer tous sujets que vous voudrez.

Maîtriser son présent pour penser son futur : nous avons du augmenter les taux communaux. En revanche, aucune hausse concernant le scolaire et le périscolaire, où pourtant le tarif du repas de cantine a bondit de 25% en 2 ans.

Aucun choix n'est facile, ne pas en faire nous contraindrait à ne plus en avoir !



Denis de CHILLOU de CHURET
Maire de Mardeuil

Le nombre d'habitants dans la commune, au 1er janvier 2023 ... une population en baisse, et des incidences sur notre école, les ressources communales, les futures élections et le nombre d'élus ...

Des projets sont initiés pour retrouver une dynamique commerciale et une politique d'urbanisation ... synonymes d'attractivité ... à suivre dans les mois prochains.



Votre commune sur Facebook !



Commune de Mardeuil - Marne



Un Magazine plus éco-responsable :

Nouveauté dans ce magazine communal, le passage à un grammage moins énergivore et moins onéreux !

Le poids d'un magazine passe de 93 grammes à 85 grammes (-14%), ceci grâce à un papier moins lourd ».

Ce changement induit également une économie de 16% sur le coût financier.

Ce papier respecte également les certifications PEFC ou FSC, pour une gestion forestière durable et responsable.

ETAT CIVIL

Mariage

Caroline PRATO et Jérôme CHRISTOPHE le 6 mai 2023

Naissance

Dev RADHAKRISHNAN le 03 novembre 2022

Calvin MALET GERMANN le 1^{er} décembre 2022

Achille JOANNES DUFRENOIS le 05 décembre 2022

Noémi ILLE le 21 décembre 2022

Enzo GLATIGNY le 17 janvier 2023

Décès

Monique ALORY veuve GUIBORAT le 02 novembre 2022

Suzanne DELOUVIN veuve FERON le 08 novembre 2022

Jean-Claude GOUJAT le 21 novembre 2022

Véronique COLLET le 23 décembre 2022

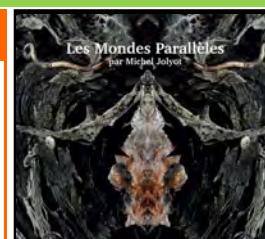
Catherine DAST épouse MARTINET le 27 décembre 2022

Alain CASTIÉ le 11 janvier 2023

Eliane DEFREMONT veuve PROISY le 26 janvier 2023

Patricia GRIVEAU épouse GIRARDIN le 1er mai 2023

Certaines données peuvent ne pas apparaître, faute d'autorisation des familles



Découvrez l'exposition Michel JOLYOT devant l'école, et à la salle des fêtes, plongez dans un monde plein de surprises ! Avec la Mission Coteaux Maisons et Caves de champagne et Epernay Agglo, jusqu'au 31 Mai

AGENDA

Il peut évoluer et est donné à titre indicatif

13 Mai : Voyage à Paris (illustration des conférences)

14 Mai : Vide-dressing par l'Amicale des Écoles

16 Mai : Réunion publique de mi-mandat

26 Mai : Cross des écoles à Mardeuil

31 Mai : Audition de l'école de musique d'Épernay

9-10-11-12 Juin : Fête Patronale de Mardeuil

24 Juin : Barbecue avec l'Amicale des Écoles

30 Juin : Fête de l'école

1/2 Juillet : Gala du CSM

13 / 14 Juillet : Fête Nationale, commémoration et défilé



CONSEIL MUNICIPAL du 16 décembre 2022

- Approbation du compte rendu du 14 Octobre 2022 :
Vote : 17 pour.

- Finances : décisions modificatives (DM)

Il s'agit d'ajuster l'évolution des consommations budgétaires par rapport aux prévisions, en faisant un virement de crédit vers d'autres chapitres. Ici, ce qui est concerné, c'est l'augmentation du point d'indice, chapitre 012 (charges de personnel). Ce sont 27000€ qui doivent être injectés dans ce chapitre. Vote : 17 pour.

Autre DM, avec le passage à la norme M57, il nous faut régulariser la dotation aux amortissements puisque nous avons acquis de nouveaux biens en 2022 (lesquels doivent de faire de façon immédiate). Sur ce chapitre, il nous manque 9459.50€, à injecter via d'autres chapitres. Vote : 17 pour.

- Finances : demande de subvention fonds vert

Celles-ci se combinent avec la DSIL et la DETR. Nouvellement créée, le fonds vert vise 3 axes : performance environnementale, adaptation au changement climatique et amélioration du cadre de vie. Des dossiers seront déposés : éclairage public (passage en LEDS), végétalisation : noue, cimetière, square Lutz. Vote : 17 pour.

- Finances : durée amortissement des immobilisations

Il s'agit de cohérence depuis le passage à la M57 en comptabilité (norme abrégée) et de prévoir de nouvelles durées d'amortissement en années. Le détail figure en annexe, avec les propositions. Vote : 17 pour.

- Finances : autorisation crédit d'investissement

Afin de pouvoir payer les dépenses d'investissement entre la clôture de l'exercice de l'année et le vote du budget de l'année suivante, il convient de procéder à une autorisation de crédits d'investissement, limitée à 25% des crédits ouverts sur l'exercice précédent. Je vous propose d'inscrire 52000€. Vote : 17 pour.

- Voirie : effacement réseaux rue du Marronnier

Le budget de la rue du Marronnier 2023 est estimé à 77 432,69€, pour le SIEM, avec un reste à charge de 30 405,43€ (47 027,26€ étant la subvention du SIEM). La réfection de la voirie et trottoirs se montent à un estimatif de 172 000€. Au total ... un estimatif de 210 000€ TTC. Une subvention DETR sera demandée. Votes : 17 pour

- Personnel communal : adhésion médecine préventive

Le contrat avec le CDG, qui assure la médecine préventive pour notre commune arrive à échéance le 31 décembre. Nous devons décider du renouvellement ou non de cette convention. Pour 2023, la nouvelle cotisation serait de 2090€, soit 300€ de plus sur l'exercice, mais avec des prestations annexes qui auraient fini par nous être facturées. La proposition est d'adhérer à cette nouvelle convention avec le CDG. Votes : 17 pour.

- Tarifs communaux 2023

Instauration de nouveaux tarifs, en fonction de la période de l'année (salle des fêtes, salles annexes), modifications des autres tarifs (voir le site internet pour plus de détails).

Votes : 16 pour et 1 abstention : M. Emmanuel SCHAEFFER.

- Cimetière : remboursement trop perçu

Cela concerne le cas d'une concession à qui on a réclamé à tort, à une famille, un droit de concession alors que les membres ont prouvé leur qualité d'avant droits. Il convient, donc, de procéder au remboursement de ce trop perçu. Le montant du renouvellement était de 80 €. Votes : 17 pour.

- Remboursement serrurerie

Suite au changement d'une chaudière murale dans un logement communal, et en raison d'une mauvaise coordination, l'artisan a quitté le chantier avant le retour des occupants, avec les clés. Cela a occasionné l'intervention d'un serrurier. La facture s'élevait à 725,34 €. Après négociation, il a été décidé que la facture du dépannage lui serait imputée pour moitié. La facture a été réglée par la commune, nous devons donc acter le remboursement pour moitié de celle-ci. Votes : 17 pour.

- Subvention : demande prévention routière

Sollicités par la prévention routière pour l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 100€. Proposition d'octroyer 100€ sous condition d'avoir une intervention de leur part. Un courrier de réponse doit être fait dans ce sens.

Votes : 17 pour.

- Questions et informations diverses

Nettoyage de certains locaux par la société SONIT, 15 décembre: soirée avec le personnel pour remise des colis de Noël et médaille du travail.

Point complémentaire :

- Convention de servitude dans le cadre du projet de zone à l'ouest de la commune. L'accès pose problème: une convention de servitude avec les 3 propriétaires, dans la mesure où l'obligation d'amener les réseaux jusqu'à la limite des parcelles nous incombe, dès lors qu'un permis de construire est accordé. Reste à définir les conditions financières, via un protocole financier. Votes : 17 pour.



CONSEIL MUNICIPAL du 27 Février 2023

- Approbation Procès verbal de séance du 16 décembre

Vote : 18 pour.

- Finances : compte administratif 2022 et affectation du résultat

Dans son ensemble, l'exercice n'a pas été très bon car nous avons perdu beaucoup de capacité d'autofinancement. Plusieurs raisons à cela : le déficit reporté 2021 en investissement, des recettes qui n'ont pas suivi le rythme des dépenses. Je vous propose, donc, de procéder au vote du compte administratif et d'accepter la répartition du résultat de la façon suivante ; 107 729,05 € au compte 1068 (investissement) et 29 048,65 € au compte 002 (fonctionnement). Votes : 16 pour

- Fiscalité: Fixation taux taxe aménagement 2024

Dans le prolongement du constat fait sur le point précédent, il nous faut agir sur la fiscalité afin de ne pas nous pénaliser. Par ailleurs, le taux voté ce soir ne sera applicable qu'en 2024, d'où la nécessité d'anticiper si nous ne voulons pas passer à côté de recettes subséquentes. Je vous propose de passer le taux à 1% à 2,5% si vous en êtes d'accord. Votes : 18 pour

- Fiscalité locale : révision des taux

Autre levier, pour redonner un allant à nos finances: l'augmentation des taux d'imposition. Je vous propose d'en débattre, Compte tenu de nos besoins de financement, je vous propose de passer le taux TF à 37,98 % et celui TFNB à 38,08 %, soit 4 points d'augmentation. Votes : 18 pour,

- Taxe de séjour : instauration du taux

Nous n'avons pas instauré de telles taxes, aussi est-il judicieux d'en voter, pour chaque type d'hébergements. (tableau détaillé en page centrale du magazine). Votes : 14 pour, 1 contre : Anne Guichon, 3 abstentions : Alice Cossiez, Martine Lallement, Caroline Lenique

- Finances : crédits d'investissement

Afin de faire face à des dépenses, et ceci avant de pouvoir voter le budget 2023, il nous faut procéder à des ajustements, pour un montant total de 68000€. Votes : 18 pour,

- Cimetière : tarifs modificatifs cavurnes

Nous devons définir le tarif de ces cavurnes qui seront mises en concession. Après discussion, il est proposé de garder les durées de 15, 30 et 50 ans, et d'aligner les tarifs cavurnes sur ceux de la pyramide, en C et D : 15 ans = 350€ ; 30 ans = 700€ ; 50 ans = 1050€. Votes : 18 pour.

- Personnel communal : créations de postes

Suite aux entretiens professionnels, l'avis du CDG, un tableau d'avancement a validé le changement de grade de Alain SALACH et Sonia ANSTETT. Il faut donc créer un poste de Technicien Territorial Principal de 1ère classe pour Alain SALACH et un poste de Rédacteur Territorial Principal de 2ème classe pour Sonia ANSTETT.

Suite à leur nomination, les postes actuels seront supprimés. Votes : 18 pour

- Personnel communal : forfait mobilités durables

L'état a reconduit pour 2023 la possibilité offerte aux collectivités territoriales d'attribuer un forfait aux agents qui se rendent sur leur lieu de travail au moyen de transports alternatifs et durables et notamment le vélo ou le covoiturage. Après une discussion animée, la proposition est soumise au vote. Votes : 8 contre : Patrice Lemoine, Alice Cossiez, David Briest, Joël Clément, Aurore Lévèque, Jean-Michel Rouchaussé, Emmanuel Schaeffer, Marcel Ouy, 6 abstentions : Céline Guyard, Laurent Delissus, Caroline Lenique, Martine Lallement, Séverine Berthaud, Marie-Claude Legivron, 4 pour : Denis de Chillou de Churet, Jean-Marie Baudoin, Marie-Christine Bression, Anne Guichon.

- Commissions municipales, communautaires et extérieures

L'objet est le remplacement Pascal BRUYANT. Les détails sur le site communal. Votes : 18 pour

- Exposition itinérante

Notre commune accueillera du 2 mai au 2 juin l'exposition « les mondes parallèles », créée par Michel JOLYOT et la mission UNESCO. Elle sera installée devant l'école primaire et à la salle des fêtes. Son thème : la biodiversité, la macrophotographie et le retour à la nature d'une partie du cliché. Votes : 18 pour.

- Demande de subvention

LES MABOULES : flocage pour un montant de 350€. Votes : 17 pour (Patrice Lemoine ne participant pas). ENTOUR'AGE n: subvention de fonctionnement. (1€ par habitant, soit 1500€).

Vote : 17 pour (Marie-Christine Bression (présidente de l'association) ne prenant pas part au vote.)

- Commissions municipales : projets 2023

Réaménagement des sanitaires « foot » : la commission travaux/bâtiments a validé ce projet. Le dossier est suivi par Mme Armelle PIENNE, architecte. Ses honoraires sont de 5457,32€.

Les travaux débuteront au dernier trimestre 2023. Votes : 18 pour.



CONSEIL MUNICIPAL du 3 Avril 2023

- Approbation du compte rendu du 27 Février 2023

Vote : 18 pour

- Présentation de l'état récapitulatif des indemnités versées aux élus

- Taxes locales : vote des taux

Ce point a déjà été débattu, mais il faut voter l'ensemble des taux en une fois, la taxe sur les résidences secondaires et propriétés vacantes n'avaient pas été décidée. Voici la proposition qui vous est faite : TFB : 33,98%; TFNB : 38.08%; TH : 25,11%. Vote : 18 pour

- Budget Primitif 2023

Budget marqué par une hausse des taux pour faire face aux coûts de l'énergie ainsi qu'à nos dépenses et à une limitation de nos projets pour nous garantir une épargne de fonctionnement.

Budget de fonctionnement : recettes et en dépenses : 1 962 938,23€

Budget d'investissement : recettes et en dépenses : 426 629.05€

Vote : 18 pour

- Finances : provisions pour risques

Il s'agit de provisionner à hauteur de 15% des créances de plus de 2 ans qui n'ont pas été soldées. Celles-ci sont de 1819€, cela nous oblige de les provisionner pour un montant de 600€. Vote : 18 pour

- Finances : fongibilité des crédits

Cela offre la possibilité de pouvoir effectuer des transferts de crédits, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, sans passer par une décision modificative (hors chapitre consacré aux dépenses de personnel). Ces opérations comptables faisant l'objet d'une information au conseil municipal suivant l'opération d'écriture. Vote : 16 oui, 2 abstentions : Joël CLEMENT Emmanuel SCHAEFFER;

- CCAS : subvention fonctionnement 2023

C'est une formalité administrative, qui nous permet de formaliser la subvention au CCAS. Le budget primitif ayant été adopté. Le budget est de 13 000€ pour en assurer le fonctionnement et son équilibre budgétaire. Vote : 18 pour

- Convention chats errants

L'association Felindra 51 nous a contacté pour contractualiser avec elle, sur les mêmes bases qu'avec 30 millions d'amis, cette dernière ne pouvant plus assumer l'afflux de demandes, notre convention n'ayant pas été renouvelée. La clinique associée est celle de Oiry, les tarifs sont de 25€ pour un mâle, 44€ pour une femelle et 86€ pour une femelle gestante. Les cages sont fournies, pour capturer ces animaux. La subvention demandée se base sur le nombre de prise en charge. Nous avons déjà 1 femelle et 2 chatons en attente. Vote : 18 pour

- Adhésion CNAS en point complémentaire

La commune est adhérente du CNAS pour son personnel, actif et retraité, ce qui veut dire que nous payons la cotisation annuelle de l'ensemble. Il s'avère que les retraités n'utilisent aucune prestation, ce qui induit des coûts inutiles pour la collectivité. Cela relevant de l'action sociale, le CCAS a été consulté pour avis lors de la dernière réunion. La proposition qui vous est faite : demander à chaque retraité s'il souhaite maintenir cette adhésion, et de demander une participation annuelle de 50€ à ceux qui répondront positivement. Vote: 18 pour

- Informations diverses :

La brocante 2023 est confiée au Tennis Club de Mardeuil, elle aura lieu le 30 avril

L'entreprise à qui nous avons confié une partie des tâches de ménage ne donne pas toute satisfaction, en conséquence, une réflexion peut nous permettre de redonner l'entretien des locaux au personnel qui est dans nos effectifs aujourd'hui.

PREMIER BILAN SUR LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Pour faire face aux augmentations des fluides, des mesures ont été prises en fin d'année 2022 :

- suppression de l'éclairage public entre 23h et 5h du matin,

En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

- température de 19°C dans les salles communales : école, Espace Laure, il sera abaissé de 2 degrés dans les autres bâtiments, sanitaires alimentés uniquement en eau froide,

- mise en place de minuteries dans les bâtiments,

- les illuminations de fin d'année ont été réduites à 4 semaines,

**Économie électrique =
2 points de taxes communales**

Ces décisions ont permis un maintien des coûts au niveau électrique, soit une « économies » estimées à 40 000€ en année pleine, le gaz par contre a été plus impactant avec une hausse de la consommation estimée à 30% environ, un point précis sera fait plus tard.

Rappel (inutile) des règles du code de la route :

Les entrées de zone 30 ou les aménagements devant faciliter les déplacements des cyclistes ne doivent pas être obstrués par des véhicules garés à proximité, ou sur le trottoir : interdiction de s'y garer

Des places ont été créées afin de montrer où doivent se trouver ces véhicules.

Les services de police sont sensibilisés, des verbalisations ont eu lieu et le seront dans le futur, d'autant que de multiples rappels ont été faits.

De façon générale, constat est fait que **peu respectent les panneaux de signalisation ou la vitesse en zone 30 ou ailleurs, encore trop empruntent les sens interdits rue Victor HUGO et rue de la Liberté**, encore une fois, des contrôles seront amplifiés ... chacun prenant ses responsabilités.

Les dépôts sauvages de déchets verts, gravas, appareils électroménagers sont interdits hors déchetteries, hélas, certains s'en moquent, tant pis pour eux...

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée est puni d'une amende forfaitaire : 135 €; 375 €.

Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi. Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).



Jeu de la différence : facile



15 mars 2023

5 avril 2023

LES GESTES QUI SAUVENT !

Les 6 notions :

Protection
Alerte
Hémorragie
Position d'attente
Massage cardiaque / utilisation du défibrillateur
Position latérale de sécurité (PLS)



A l'initiative de Marcel OUY, la Mairie de Mardeuil, conseiller municipal, a proposé à l'ensemble de la population de participer à une campagne pour apprendre les gestes de secours.

Gestes qui sauvent, premiers secours, le but était de prendre conscience que tous, petits et grands pourront nous retrouver un jour dans une situation d'urgence.

La réaction est primordiale : protéger, alerter, secourir, avoir les bons réflexes, les connaître pour être efficace.

Cette formation, réalisée par la Croix Rouge, a été suivie par une trentaine de personnes.

Elle s'est déroulée sur quatre sessions, les mercredis 12 et 19 Avril, samedi 15 et dimanche 19 Avril, en G.Q.S, PSC.1 et Elearning.

Merci à eux qui pourront ainsi peut-être sauver une vie...



Le savez-vous ?

Secourisme : chacun peut agir

20 000 décès pourraient être évités chaque année, si plus de personnes étaient formées aux premiers secours et au secourisme.



TRAVAUX / AMÉNAGEMENTS

Ces travaux ont été réalisés par nos deux agents du service technique



Porte de la cave
(au fond de la cour
de la mairie)



Les 4 portes de garage
situées dans la cour de
l'école sont changées,
elles auront une
ouverture électrique,
l'entourage sera refait
également.



Le grenier situé en haut du
garage a été désencombré

**Point d'avancement
du projet de
zone urbanisable :**
Une réunion publique a
eu lieu entre
propriétaires et
exploitants des
parcelles concernées
par l'aménagement
futur (en projet), les
élus et le bailleur en
charge de le mener à
bien.

RIEN ne se fera sans
que **TOUS** ne vendent,
des discussions sont
en cours ...



Agrandissement du cimetière : aménagements intérieurs et végétalisation



Suppression de la partie trottoir au
bout de la rue Jean Jaurès, afin de
faciliter le contre-sens cyclable ...
ce qui reste est difficilement
résolvable: les comportements
routiers des conducteurs ...



Pose (enfin) des enrobés rue Émile
Zola, les travaux d'enfouissements
des réseaux et de chaussée sont
terminés ...





Enrochements rue Pasteur, rampe du pont et accès au second terrain de football : le but étant d'éviter des passages potentiels.



L'aménagement de l'ancien « Parking Pasteur » va débuter rapidement, afin d'éviter de nous retrouver dans la même situation que l'an passé. Végétalisation sur la longueur, aménagement des places de parking, comme aujourd'hui.

Sobriété toujours :

Concernant les plantations d'été, des mesures ont été prises afin de limiter notre impact sur l'eau :

les suspensions ne seront pas mises en place, le nombre de fleurs acheté sera limité, les espèces seront plus « sobres » en arrosages.



Changement dans le mode funéraire, la commune a décidé de mettre en place des cavurnes, d'une dimension de 60 x 60 cm, chacune pouvant contenir 4 urnes.

12 viennent d'être mises en place dans la partie haute dans du cimetière existant.

D'autres suivront au gré des demandes, en formant une symétrie avec l'aménagement central.

Après la modification du plan de circulation en 2022, des réunions avec les riverains de la rue Pasteur ont permis de mettre en lumière des points d'amélioration.

La concertation et la discussion sont la base de toute entente et du respect de chacun.

De nouvelles adaptations vont être mises en place.

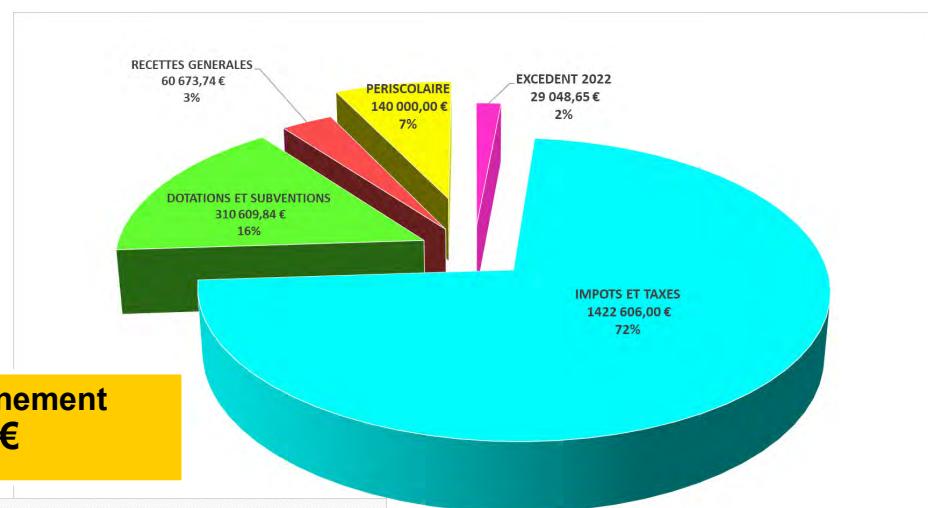
Voirie : rue du Marronnier



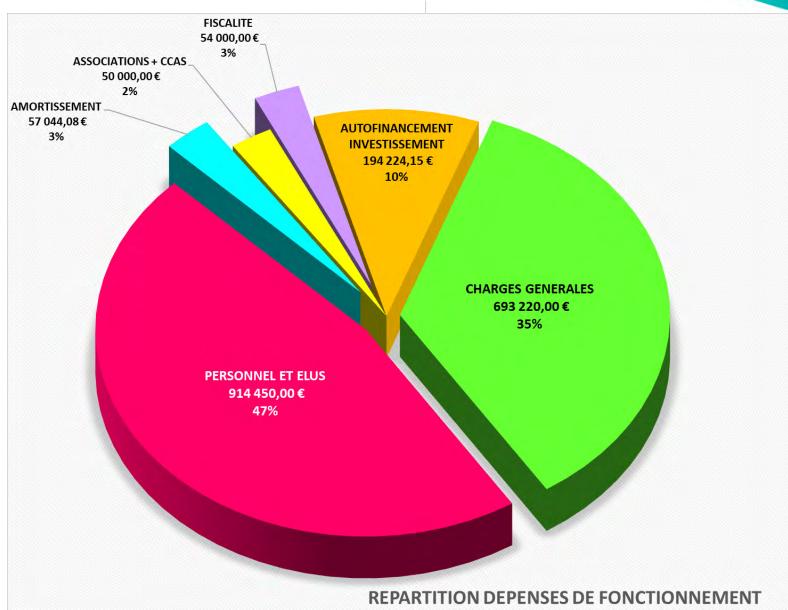
La rue du Marronnier va faire l'objet du même traitement que la rue Émile Zola, à savoir l'enfouissement des réseaux, le changement de l'éclairage public, et le passage en LEDS, la réfection de la chaussée, avec mise en places de parkings sur chaussée.

L'accessibilité PMR est également respectée, en terme de largeur de trottoirs.

L'objectif est de réduire la vitesse, diminuer nos coûts en terme d'éclairage public et de favoriser les modes de transports doux.



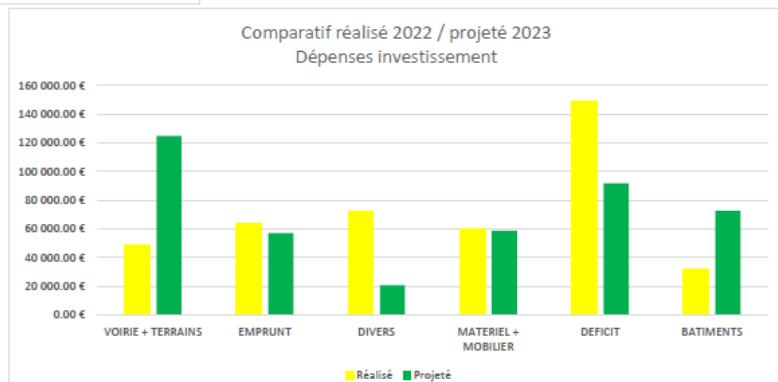
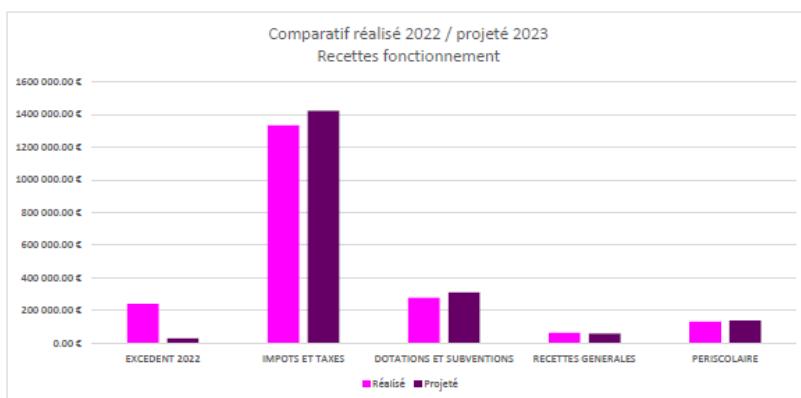
**Budget de Fonctionnement
1 962 938,23€**



REPARTITION RECETTES FONCTIONNEMENT



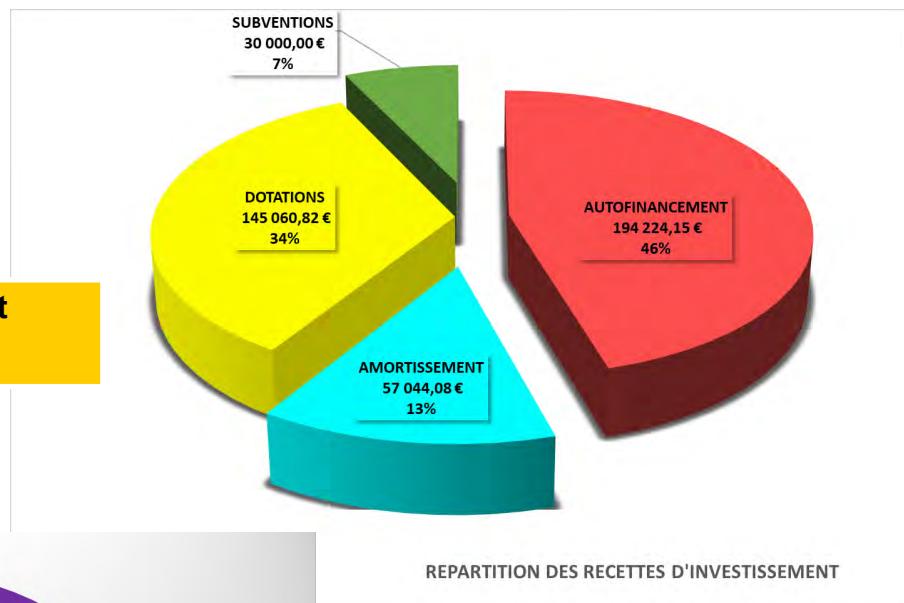
BUDGET 2023 :



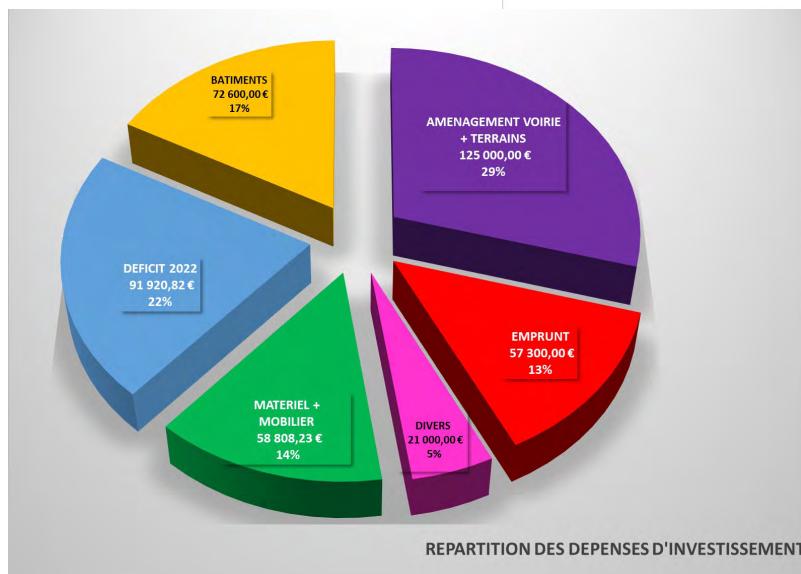


MUNICIPALITÉ

**Budget d'Investissement
426 629,05€**



REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



REPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



ARBITRAGES NÉCESSAIRES

Après plus de vingt années sans hausse de la pression fiscale communale, il a fallu se résoudre à l'augmenter.

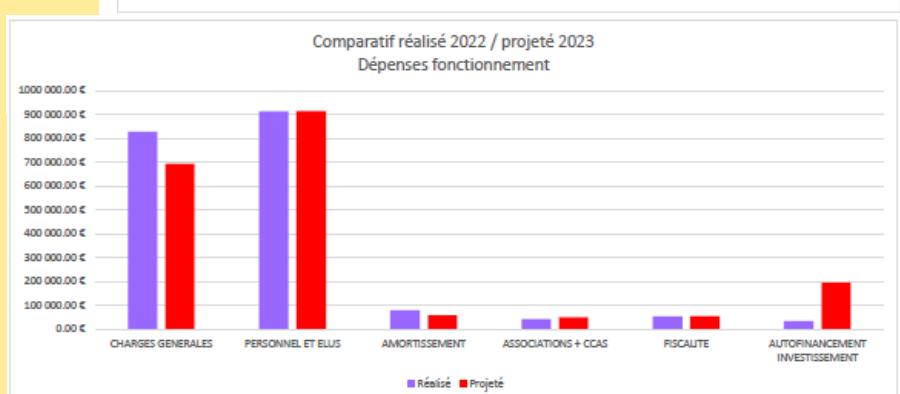
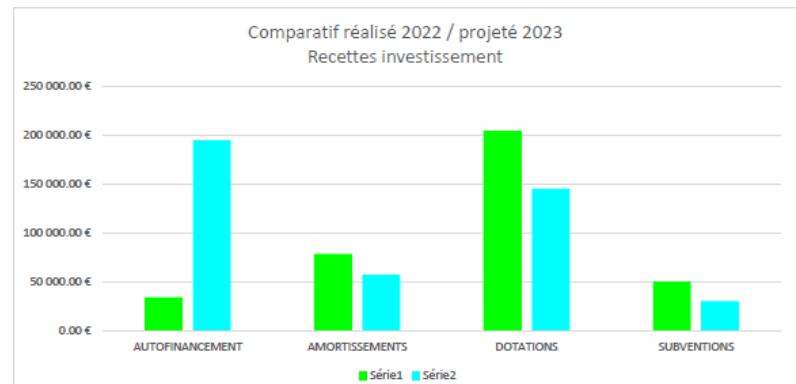
Celle-ci est rendue indispensable afin de faire face aux coûts que chacun peut connaître dans la vie courante: énergies, matières premières, main d'œuvre etc ...

Elle va nous permettre de mener à bien des projets pour nos habitants, sans pour autant voir trop grand, en même temps qu'elle va nous permettre de dégager une marge en auto-financement.

Des ressources supplémentaires, couplées avec des dépenses en baisses vont redonner une bouffée d'oxygène à nos finances locales ...

Principales taxes applicables pour 2023 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 37,98 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 38,08 %**
- taxe sur les logements vacants et résidences secondaires : 25,11 %**





COMMÉMORATIONS

8 Mai



L'Harmonie de Mardeuil a accompagné cette commémoration en musique, avec les élus du conseil municipal et du conseil des jeunes, des associations, de la population.

Cette cérémonie a été réhaussée par la présence de Monsieur Eric GIRARDIN, député de notre circonscription.

Les Mardouillats morts pour la France ont été honorés par la lecture de leurs noms.

La Marseillaise a été chantée par les enfants de l'école élémentaire, en présence de Séverine BERTHAUD, enseignante, sous la direction de Maxime MAFFRE, sous les yeux d'une nombreuse assistance, et notamment de Pierre MARTINET, ancien maire de Mardeuil, « que je salue bien amicalement », dixit Denis de CHILLOU de CHURET.

Le message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire a été lu par le maire.

Le devoir de mémoire se doit d'être entretenu, en se souvenant de ceux qui ont donné leur vie pour que nous soyons libres.

Merci pour votre présence pour ce moment fraternel, pour avoir permis ce partage !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le samedi 1er avril, les élus du CMJ, entourés des élus communaux se sont rendus au Palais du Luxembourg afin d'y visiter le Sénat.



Cela a été possible grâce à Madame la sénatrice Françoise FERAT, et à Jonathan RODRIGUES, attaché parlementaire et élu sénateur, envers lesquels je veux adresser une fois encore, mes remerciements.



Ce moment a été unique, car empreint de solennité, une émotion spéciale en sillonnant le lieu, les salles, les couloirs.

Notre guide fut parfait, alliant les passages historiques avec des anecdotes actuelles, tous furent ravis !

Que l'on y vienne pour la première fois ou pour la x-ième fois, cela reste un très beau moment.





INTERGÉNÉRATIONNEL

LE CLOS DES CARELLES

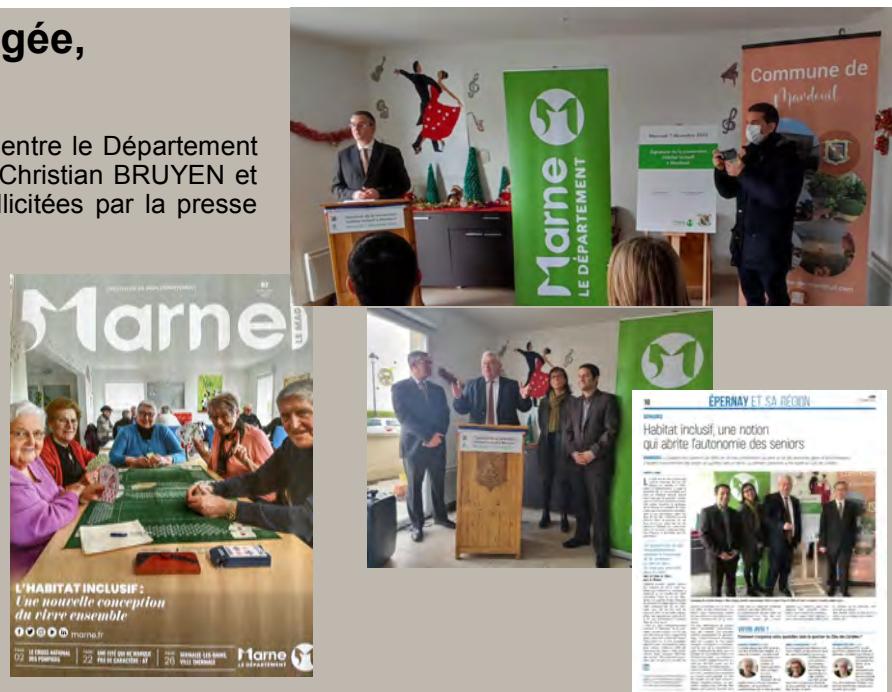
AVP : Aide à la Vie Partagée, Habitat Inclusif

Depuis la signature de cette convention entre le Département de la Marne et son président, Monsieur Christian BRUYEN et notre commune, nos résidentes sont sollicitées par la presse ... ou plutôt presseS.

Cette subvention permet le développement de projets pour nos ainés et donne à ce type de lieu la reconnaissance qu'il mérite.

Une pensée pour Nathalie en lui souhaitant de se rétablir très vite !

Pour contacter l'animatrice :
Téléphone : 03/26/55/68/27
Mail : leclosdescarelles@gmail.com
Nathalie DRUMEL



Centre de loisirs (partie 1) : en mode SPORT

Dans le cadre des activités périscolaires et notamment pendant la pause méridienne, l'équipe d'animation a proposé un projet « initiation handball » aux enfants volontaires.

Ce projet avait pour objectif de faire découvrir une nouvelle activité sportive et de créer davantage de cohésion d'équipe puisqu'il s'agit d'un sport collectif.

Nous avons proposé plusieurs séances d'initiations sous forme de petits jeux et nous sommes allés voir un match de handball au COMEP d'Epernay le vendredi 27 janvier.



Il s'agissait d'un match professionnel opposant le club d'Ivry au club de Selestat. Après le match, les enfants ont pu aller rencontrer les joueurs ainsi que Didier Dinart (ancien entraîneur de l'équipe de France de Hand Ball).

Les enfants étaient très contents d'avoir pu découvrir cette discipline et de participer à l'ensemble du projet.





Centre de loisirs (partie 2) en mode **CULTURE** en tous genres

Pendant quelques mois, 15 enfants âgés de 7 à 10 ans ont pris place sur scène avec beaucoup de sérieux et d'enthousiasme.

En effet, nous avons également mis en place un atelier théâtre pour les enfants volontaires sur le temps de midi. Après de nombreuses répétitions et un gros investissement de chaque enfant, les familles ont été invitées à venir assister à leurs spectacles.

Quelques scènettes ont été jouées par nos jeunes comédiens avec l'aide de notre metteuse en scène « Betty » et sous l'œil attentif d'un public conquis.

Bravo à tous !

Pendant les vacances d'avril, l'équipe d'animation a proposé un programme d'activités riche en **activités manuelles, sportives, culturelles et de nombreux jeux ayant pour thématique la savane et la découverte des jeux vidéo.**

Les enfants ont eu la chance de se rendre au **parc zoologique de Lumigny** pour y découvrir de nombreux animaux dont des lions, des tigres, des léopards...



Le temps d'une dernière journée, les enfants ont pu s'amuser à des jeux vidéo éducatifs digitaux sur grand écran et se rendre au cinéma. Par ailleurs, les enfants ont dû laisser parler leur imaginaire en créant leurs consoles de jeux, en construisant leurs villes ou tout simplement en fabriquant des pantins de Luigi et Mario.





Cette année encore, nous avons eu la chance de partir 10 jours en classe de neige, du 4 au 13 janvier au Carroz d'Arâches. Les élèves ont adoré et ont bien profité de ce changement d'air.



Ce voyage a pu avoir lieu grâce à l'investissement des élèves et de leurs familles qui ont fabriqué et vendu des petits sablés et des roses des sables pour aider au financement de ce voyage. Je tiens également à remercier l'Amicale des écoles et la Mairie qui ont participé au financement et sans qui rien n'aurait été possible.

Nous avons également eu la chance de nous rendre au théâtre du Salmanazar pour voir « Luce ». Ce spectacle nous a été offert par la mairie.



Enfin nous avons débuté en ce mois de mars notre cycle canoë kayak à la base nautique. Ce cycle comporte 12 séances qui sont financées, ainsi que les transports, par la mairie de Mardeuil.

Merci encore à tous les protagonistes pour ces merveilleux moments.



La classe des CP, est allée, le 4 Mai, au Spectacle GRIBOUILLES au Salmanazar à Épernay

Spectacle visuel et musical de théâtre d'objets et autres bricolages plastiques.

Le sujet est de nous parler de tout ce qui bouillonne à l'intérieur de notre petite tête d'humain.

Gribouillis, c'est quand tout est emmêlé, on tire alors sur un fil, une ficelle, un cable ...

Financement Amicale des école (entrées), Mairie (car).

Pour la suite, allez le découvrir en famille





CLUB LOISIRS ET AMITIÉS

Jean-Claude NOLLEAU

Si vous êtes retraité(e) et que vous cherchez une convivialité, je vous rappelle que vous pouvez vous rendre tous les jeudis après-midi de 14h00 à 18h00 afin de faire acte de candidature à la salle qui nous est réservée au Clos des Carelles. Vous pourrez participer à des jeux de société (scrabble, triomino ...) ou de cartes (belote, tarot ...).

Une contribution annuelle de 25 € vous sera demandée pour participer également aux différentes activités qui pourraient être organisées au cours de l'année (repas, galette des rois ...).

Un petit effort a eu lieu cette année, puisque malgré les personnes parties en maison de retraite et celles malheureusement décédées, nous sommes passés de 21 adhérents fin 2021 à 27 actuellement.

Cordialement,



TENNIS CLUB www.tennis-club-mardeuil.fr / tennis.club.mardeuil@gmail.com

 L'année 2023 du Tennis Club de Mardeuil est marquée par la 11^{ème} édition du tournoi interne qui a débuté le 7 janvier. Les finales se sont déroulées le samedi 18 mars : Eloa MERIAUX l'emporte face à Gaëlle de CHILLOU. Chez les hommes Charles BARANGÉ s'impose face à Nicolas LEMAIRE.

En consolante, victoire d'Emeline THIRY et de Fabian BEAUSOLEIL.

Les championnats par équipes reprennent également. Le club y présente 3 équipes, une féminine et deux masculines. Par ailleurs, une équipe féminine jeunes 17/18 ans est également inscrite.

Elle est composée d'Eloa MERIAUX, Maelys TOUNEUR et Marine COURTOIS. De bons moments de convivialité passés ou à passer entre joueuses pour ces équipes.

Le club organisera une session de doubles mixtes le 2 juillet, la journée « jeunes » est prévue le 1^{er} juillet. Une journée à Roland Garros avec un bus est organisée le 28 mai pour les adhérents, sur réservation.

AGENDA : quelques dates sont à retenir :

- 30 avril au 4 juin : championnats printemps par équipes
- 3 juin - Assemblée Générale
- 11 juin : démonstration tennis fête patronale
- 1^{er} juillet – Fête du club junior
- 4 sept au 1er oct – 16^{ème} édition du tournoi de Mardeuil – Circuit Energie

Mi-Juin le club lancera ses inscriptions pour la prochaine saison 2023/2024 notamment pour la composition des groupes d'entraînement. Priorité est donnée aux adhérents actuels pour les cours adultes et jeunes jusque mi-juillet.



Les nouveaux licenciés souhaitant prendre des cours de tennis pourront s'inscrire à partir de mi-juillet, dans la limite des places disponibles selon les groupes de niveaux et d'âge.

Inscriptions sur TENUP possibles ou par feuille d'inscription et dépôt du dossier et du chèque de paiement auprès de la Présidente. Renseignements par mail ou sur le site du club.

Enfin, la **brocante du 30 avril** a été une réussite, grâce à une météo très clémente, qui a favorisé l'envie d'exposer, de venir chiner les objets « rares » ... et de déguster les spécialités de la région en se désaltérant devant une boisson fraîche ...

Énorme merci à celles et ceux qui sont venu(e)s donner un peu ou beaucoup de leur temps pour que cette organisation soit optimale.



AMICALE DES ÉCOLES

Steve GODART

L'Amicale des Ecoles est une association constituée de parents et de bénévoles, qui organise des manifestations, dans le but de financer certaines activités scolaires (*sports, spectacles, sorties, voyages scolaires*).

En mars 2023, nous avons organisé notre loto qui a été une grande réussite comme chaque année, merci aux participants, à nos bénévoles et à nos partenaires.

Les nouveautés de cette année, la distribution de chocolats à chaque enfant, pour Pâques, le concours de dessin organisé en partenariat avec l'école sur le thème de Pâques, en cours, le Vide Dressing qui se déroulera le dimanche 14 mai 2023 (*voir affiche, ci-dessous*) et la soirée sur le thème d'Halloween le samedi 28 octobre 2023.

Vous pourrez nous retrouver sur la buvette de la Fête Patronale du 9 au 12 juin 2023.

Tous les parents sont les bienvenus pour nous apporter leur aide.

Le 24 juin à 12h, nous serons sur le terrain de foot, lors de notre barbecue annuel, moment convivial de rassemblement de la fin d'année scolaire.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!



DIMANCHE 14 MAI 2023

De 9h00 à 16h30

Salle des Fêtes de MARDEUIL

*Videz vos armoires OU remplissez-les !
(Vêtements, Chaussures, Bijoux, Parfums, Maroquinerie)
Entrée gratuite, Buvette et restauration sur place*

Tarifs exposants :
8 euros avec table
5 euros sans table

RESERVATION OBLIGATOIRE A PARTIR DE 18H
AU 06.38.13.70.37



Cette année, lors de l'Assemblée Générale, un nouveau bureau a été élu :

- Notre Président : Steve Godart – papa de Manon en MS
- Notre Secrétaire : Nicolas Champion, bénévole
- Notre Trésorier : Christoph Pierre – papa de Léna en CE1

**NOUVEAU BUREAU
NOS MEMBRES ACTIFS**

Nos membres actifs : Sandra Dehu, Nathalie Gout, Anne Jeannelle, Vanessa Lambert, Aurélie Martinet, Ludivine Peltier, Jessica Rousseaux, Marine Diart, Alexandre De Sloovere, Anthony Delor, Nicolas Champion, Christophe Pierre, Laetitia thomas, Steve Godart.

CLUB CULTUREL

Depuis que notre amie Véronique nous a quittés, Monsieur Daniel GIRARDIN, en tant que Président par intérim, s'occupe de la bonne marche du Club Culturel de Mardeuil avec les membres du bureau.

Le club compte plus de 300 adhérents, il serait vraiment dommage que tout s'arrête.

Lors de **l'assemblée générale qui aura lieu le 1^{ER} Juin à 18h 30** nous fêterons également les 20 ans du club. Nous faisons appel à de bonnes volontés pour faire partie de l'équipe afin de constituer un nouveau conseil d'administration qui élira son bureau avec un(e) nouveau(e) Président(e).

A savoir qu'il y a environ 4 réunions dans l'année. **Nous comptons sur votre présence.**

Daniel GIRARDIN

Le réveillon est reconduit pour l'année 2023. Pour les inscriptions contacter : LEFEVRE Eveline : 06.79.58.17.50 - DERVIN Marie-Claude : 06.78.79.53.95.





SECTION LOCALE DES VIGNERONS Christophe TANNEUX

Le mois de Mai arrive et avec lui, le retour des passages plus fréquents d'engins viticoles à proximité des habitations proches des vignes.

Soyez en sûrs, l'ensemble des vignerons est particulièrement attentif aux bonnes pratiques comme à l'emploi de produits phytosanitaires avec notamment, à proximité des habitations, la mise en place d'une DSR (distance sécurisée riverains) qui garantit l'application de produits BIO et BIOCONTROL dans une limite de 10m de l'habitation .

De plus nos traitements sont effectués quand les conditions climatiques sont optimales : températures basses et absence de vent pour éviter les dérives de produits. Mais ces bonnes conditions d'applications ne sont souvent pas compatibles avec votre mode de vie et nous sommes bien conscients que c'est la plus grande gêne occasionnée . Croyez le, nous faisons le maximum pour respecter au mieux votre tranquillité sonore. Or notre métier est guidé de Mai à Septembre par la météo qui peut nous obliger à déroger à cette relation de bon voisinage ,dans ce cas, nous vous demanderons de bien vouloir à votre tour respecter notre métier.

Comme cela est déjà le cas dans beaucoup de situation, vignerons et riverains s'entendent et échangent avec notamment un envoi de sms ou mail pour prévenir d'une intervention motorisée.

Nous préférerons toujours une discussion constructive à une relation houleuse.

Les menaces, insultes et invectives d'où qu'elles viennent, ne doivent pas exister et doivent laisser la place à des discussions constructives et respectueuses pour chacun.

Et pour faire plus ample connaissance avec les vignerons et leurs pratiques,

La section locale des vignerons de Mardeuil c'est associée à la Mairie pour vous inviter à un apéritif le **Samedi 6 mai de 18h00 à 21h00** sur le Jard face à la Fontaine.

Organisé à l'occasion de l'inauguration de l'exposition de Michel Jolyot, nous vous proposerons de prendre un apéritif au Champagne de Mardeuil avec des planches de produits des métiers de bouche du village le tout accompagné musicalement par la chanteuse Olivia Begyn.

La section locale est à votre disposition pour tous renseignements : C.Tanneux : 03,26,55,24,57



HARMONIE DE MARDEUIL

saxo.vosgien@laposte.net

La saison 2022-2023 a repris après la trêve des fêtes de fin d'année par la célébration de Saint-Vincent, le samedi 21 janvier à Mardeuil, le dimanche 22 à Boursault pour la confrérie de la Vallée de la Marne et le samedi 28 à Ambonnay.

Puis les musiciens ont continué la préparation du concert de printemps, qui s'est déroulé le samedi 1^{er} avril dernier. Lors de celui-ci, l'Harmonie a interprété des morceaux accompagnés au piano par notre jeune ami Thibault.

Ce concert a été un moment particulier pour le directeur, puisque la formation invitée était la Musique de Châtenois, dans les Vosges, formation dans laquelle notre directeur a fait ses débuts musicaux.

Lors de l'assemblée générale ordinaire, la direction de l'Harmonie a été donnée à Maxime MAFFRE, qui occupait le poste de directeur adjoint. Maxime a débuté sur les rangs de notre formation ; il a suivi des études musicales, ainsi que le cursus de direction au conservatoire de Reims. Quant à Gérald PETITDEMANGE, après avoir tenu l'intérim de la direction, il va reprendre son poste d'adjoint et s'occuper des défilés festifs et officiels.

Après la commémoration du 08 mai, plusieurs manifestations sont programmées :

Animations pour la fête patronale de MARDEUIL tout le week-end des 10 et 11 juin

Animation aux Portes ouvertes de la caserne des pompiers d'Epernay le samedi 17 juin

Fête de la musique au Clos des Carelles le 21 juin

Fête des écoles à Mardeuil, le vendredi 30 juin

Animations pour la Fête nationale, retraite aux flambeaux le 13 juillet, cérémonie le 14 au matin.

Notre école de musique vous propose toujours l'apprentissage de la musique et des instruments.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement :

TOURNANT Charlène

06/66/88/22

charlene.tournant@gmail.com

PETITDEMANGE Gérald

06/10/11/32/49

saxo.vosgien@laposte.net



CLUB SPORTIF MARDEUIL Bruno FROMENTIN / 06-87-77-02-64



Cette année notre association a enregistré un grand succès avec 217 licenciés, les sections baby gym éveil et école de gym ont fait le plein.

Une nouvelle section a été proposée aux jeunes gymnastes cette année avec l'ouverture de la section TEAM GYM les gymnastes engagés iront le 27 Mai défendre leurs chances au championnat de France à Poitiers.

Les inscriptions pour la saison prochaine débuteront courant juin renseignement au 06 51 62 09 37.

La saison sportive du Club Sportif de Mardeuil se terminera début juillet par son traditionnel **Gala de fin d'année, il se déroulera les 1 et 2 juillet.**



I l'équipe TEAM GYM lors du championnat interrégional de Chaumont

TIR CLUB CHAMPENOIS

tirclubchampenois@yahoo.com

Sept sociétaires du tir club Champenois ont participé au concours départemental « école de tir », discipline carabine et pistolet à 10m, qui c'est déroulé à Muizon les 11 et 12 mars.



Au pistolet : Zoé Bliard et à la carabine : Raphaël Clément, William Railla, Thibault Koralewski, Oscar Petitjean, Clara Guillet et Lucas Steinmetz ont été sélectionnés pour les Championnats régionaux.

Comme l'an passé, trois tireurs ont décrochés une médaille d'or dans leur catégorie respective :

- Au pistolet Zoé Bliard chez les benjamins,
- A la carabine Clara Guillet chez les poussins et Raphaël Clément chez les minimes.

Nos trois champions se sont encore distingués aux régionaux à Chalons en Champagne en récoltant :

- l'or pour Clara,
- l'argent pour Zoé
- et le bronze pour Raphaël.



Prochain épisode le championnat de France à Montbéliard le dernier week-end de mai si nos candidats sont sélectionnés ?

Félicitations et remerciements à tous ceux qui ont participé à ces événements.

Le président

Guy Poittevin

Tél: 06 76 29 50 91

JUDO / JIU JITSU

André HUBERT / 06-89-39-80-62



Le club a participé à deux rencontres sportives en l'espace de 2 mois :
à Cormontreuil, puis à Montmirail.



Lors de celles-ci, le club s'est plutôt bien comporté car il a remporté 10 médailles d'or, 7 médailles d'argent et 6 médailles de bronze, ce qui fait 23 classes.

Des stages sont organisés pendant les vacances scolaires, c'est l'occasion pour les enfants de progresser plus rapidement, et d'obtenir un grade supplémentaire.

Sur la photo, 6 des judokas lors de ces rencontres

Vendredi 09 juin :

- 16h30 : ouverture de la fête

Samedi 10 juin :

- après-midi : ouverture de la fête,

- 21h45 : rassemblement rue Guy MOQUET, distribution de lampions puis retrait des beaux,

- 22h : départ du défilé avec les élus, la population, les associations et l'Harmonie de Mardeuil, sérénade(s) au cours du défilé, et à l'arrivée,

Itinéraire : rue de l'Arbre Sec, rue Victor Hugo, Place de la Cne de Paris,

- 23h : Tirage du feu d'artifice,

RANDO PEDESTRE
(sous réserve)

Dimanche 11 juin :

- 1^{er} défilé : RDV 14h45, au clos des Carelles, distribution de ballons, accompagné par l'Harmonie, départ 15h

Itinéraire : Rue du Millénaire, av. Paul Langevin, dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts, rue Victor Hugo, place de la Commune de Paris, lâcher de ballons, Vin d'honneur.

Fête Patronale du 9 au 12 Juin 2023 : Le Programme

- 2^{ème} défilé : RDV 15h20 Coopérative, avec les Bombos Emigrantes, départ 15h30

Itinéraire : Rue de la Liberté, rue Henri Martin, rue Emile Zola, rue de la Liberté, rue Calmette, rue Victor Hugo, place de la Commune de Paris, avec :

- Aubade de l'Harmonie de Mardeuil
- Musique par les Bombos Emigrantes,
- Démonstration de tennis et de jiu jitsu.



Lundi 12 juin :

- Menu de cantine « spécial fête patronale » à la buvette, ambiance garantie

- 14h : spectacle à la salle des fêtes : Willy le magicien, puis goûter pour les enfants de l'école, offert par la mairie, distribution de tickets de manèges pour les enfants des écoles

- 16h30 : ouverture de la fête
- 18h / 20h: concert / musique-apéritif cour de la mairie par PATSY

Durant cette période, l'éclairage public fonctionnera toute la nuit au niveau du secteur de la Place

Emplois de Saisonniers Espaces verts et arrosage

Comme chaque année, la commune de Mardeuil propose à des **jeunes du village** un emploi durant la période estivale, afin d'aider le service technique dans ses tâches : arrosage, désherbage entre autres, et faire gagner un salaire, tout en utilisant son temps libre de façon « bénéfique ».

Conditions :

être âgé de 18 ans révolus à la date de la demande, disposer du permis de conduire, avoir le sens du travail en autonomie et être motivé.

La période concernée est du 1er juillet au 31 août, mais peut s'étendre, si candidat(s) disponible(s), du 1er juin au 15 septembre.

Vous pouvez candidater dès maintenant, en envoyant ou en déposant une lettre de motivation et un CV en mairie, par mail ou par courrier.



Eco-pâturage: nos invités sont arrivés !

Depuis le 5 mai, des moutons sont présents aux abords du premier terrain de foot, dans le temps, ils seront également employés sur le second terrain de foot.

Ce projet a été initié par les élus, conjointement du conseil municipal et de nos jeunes du CMJ.

Plusieurs bienfaits : moins de tontes, un espace naturel redonné à l'espèce animale, mais également une curiosité pour nos plus jeunes, Mardouillats ou non, une idée de balade pour regarder de plus près ces **ovins, du genre "ovis"**, qui englobent plusieurs espèces animales, dont les principales sont le mouton et la brebis, le bétail et l'agneau ainsi que l'agnelle.

Le coût de cette prestation est largement compensé en temps pour les agents, les surfaces enherbées dans la commune étant non négligeables.

N'approchez pas trop de l'enclos, celui-ci est électrifié !

